

Bulletin Municipal Novembre 2024



SOMMAIRE

1. POINTS INFOS
2. ZOOM SUR
3. ET À L'ÉCOLE ALORS ?
4. VIE COMMUNALE
5. AGENDA DES MANIFESTATIONS
6. DIVERS
7. ÉTAT CIVIL - ANNUAIRE



Blou tattoo
Atelier privé de tatouage
Cognac-la-forêt
Uniquement sur rdv



Les ciseaux de Sandrine
SB

Sur rdv : 06.83.72.69.86
f Les ciseaux de Sandrine



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes dans une période troublée, tant au sens politique qu'au sens climatique. Cela ne nous a pas échappé. L'année prochaine « devrait » être une année charnière car nous sommes dans l'inconnue concernant les dotations d'état. Seront-elles revues à la baisse ? Nul ne le sait.

Des travaux importants ont été effectués sur la salle de motricité ainsi que sur les vestiaires du stade. Maintenant nous nous afférons à la réhabilitation des bâtiments face au château. Le département ainsi que l'État sont des partenaires précieux car ils abondent le budget de manière significative.

Depuis la période COVID le repas de nos aînés était arrêté. Cette année nous reprenons cette journée festive. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne lecture.

Christian VIGNERIE

Le 16 janvier, le recensement démarre, l'enquête Familles aussi !

Si vous êtes concerné(e), l'agent recenseur vous informera

Insee

Comme pour le recensement, l'enquête Familles, c'est sûr !

Vos données sont protégées par le secret statistique

Comme pour le recensement, l'enquête Familles, c'est simple !

Vous répondez sur internet ou sur papier

Recensement de la population 2025

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale : le logement que vous occupez quotidiennement.

Et si je ne suis pas chez moi ? Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant. Sûle-je recensé chez moi ou chez mes parents ? Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger. Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne. Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile. Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire. (maison de retraite, internat, cité universitaire...) Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur le-recensement-et-moi.fr

Insee en partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2025

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ? Année de construction, surface, etc. connaître votre type d'habitation, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ? Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ? Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre situation professionnelle permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mes habitudes de vie ? Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos habitudes de vie permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ? Nom, prénom, etc. Votre nom, votre prénom et votre adresse sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles, mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (NIL).

Recensement de la population 2025

www.le-recensement-et-moi.fr

EN DIFFICULTÉ FACE AU NUMÉRIQUE ?

Sur rendez-vous, accompagnement gratuit et personnalisé.

Anthony LEBOURG
07 67 26 24
Conseiller-numerique@ouestlimousin.com

« Nòstra vita s'inventa aquí »

En 2025, rejoignez le mouvement !

Parc naturel régional Périgord-Limousin

Restez informé.e

Inscrivez-vous à la newsletter du Parc, pour recevoir chaque mois un point sur les actualités du moment et sur les animations à venir.

➔ pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter

www.pnr-perigord-limousin.fr
info@pnrpl.com
05 53 55 36 00





ZOOM SUR : LILY COIFFURE

Coucou, un petit message de Lily coiffure !

6 mai 2014 – 6 mai 2024 : 10 ans déjà. Cela fait 10 ans que je prends plaisir à m'occuper de vous, surtout de vos cheveux.

Nous avons fait la fête pour ces 10 ans et merci à vous d'être venus si nombreux pour partager ce moment avec moi.

Je tiens également à vous remercier pour toutes ces années passées ensemble, que ça dure le plus longtemps possible et que vous preniez autant de plaisir que moi à venir au salon.

Encore mille merci et à très bientôt !



ZOOM SUR : CABANE DE BERGER



Sous l'impulsion de l'Association Patrimoine de Cognac-la-Forêt, une convention a été signée en 2024 entre le propriétaire des lieux, la Commune et le Département, pour permettre aux randonneurs de découvrir une cabane de berger sur le PDIPR Le Paradis*.

Une balise a été installée par le Département. Les bénévoles de l'association ont nettoyé le cheminement conduisant à cette cabane et sous peu, planteront un panneau expliquant l'histoire de ce petit patrimoine vernaculaire** fragile.

* Parcours de randonnées disponibles en mairie.
** Du pays, propre au pays.



ET À L'ÉCOLE ALORS ?



Un râtelier cinq places pour ranger en sécurité les vélos a été installé sur le côté de la mairie, sous une fenêtre.

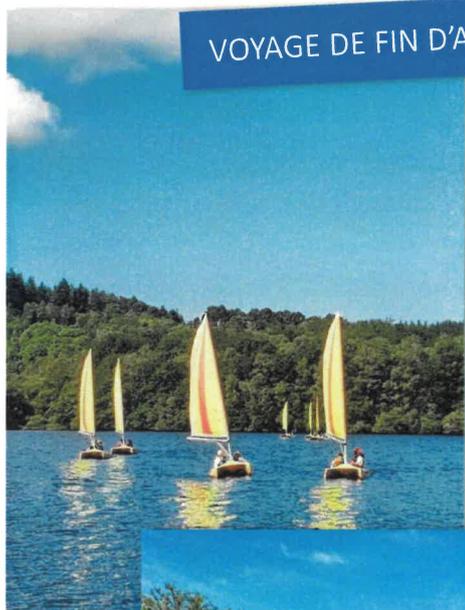
Le parc informatique de l'école a été renouvelé/complété. Cinq ordinateurs portables pour les enfants et deux pour les enseignantes.



Le goûter de Noël aura lieu le 20 décembre. Il sera précédé d'un spectacle de la Compagnie Amata : « Les Lutins et la liste de Noël ».



VOYAGE DE FIN D'ANNÉE



Tous les élèves de l'école de Cognac la Forêt sont partis en voyage scolaire (avec 1 à 2 nuitées selon les niveaux de classe) sur le site de Chabannes à St Pardoux en juin. Ils ont ainsi pu réaliser différentes activités sportives telles que de la voile, du tir à l'arc, du poney, du skateboard, piscine, pêche...

Ce séjour a permis de renforcer la qualité de la vie scolaire et la cohésion entre élèves et de leur créer de beaux souvenirs communs.

L'équipe enseignante tient à remercier une nouvelle fois les familles, la mairie, l'Amicale des Parents d'Élèves ainsi que le Comité d'Animation de Cognac qui, grâce à leur participation financière, ont rendu possible ce séjour.



FÊTE DE L'ÉCOLE

Notre traditionnelle fête d'école a eu lieu début juillet dans la joie et la bonne humeur, avec même l'apparition miraculeuse de quelques rayons de ☀️ 😊

Nous souhaitons vivement remercier toutes les familles pour leur présence et leur aide précieuse dans la gestion des stands, l'aide au rangement ainsi que pour les nombreuses préparations sucrées qui ont régalingés petits et grands 😊

Et un grand bravo à nos petits chanteurs et danseurs en herbe 🍌 🍌



L'école dispose maintenant d'un système d'alarme anti intrusion, sonore et visuel, financé par la Commune pour un coût de 7 441,81 €. Le Conseil Départemental a participé à son financement à hauteur de 1 600 €.

LA CHASSE AU DÉPÔT SAUVAGE



Il a été constaté depuis plusieurs mois le dépôt sauvage d'ordures ménagères, que ce soit au niveau des eco-points, du plan d'eau ou encore les chemins de randonnées.

Outre le manque de respect envers la collectivité, il s'avère que nos collègues cantonniers passent un temps fou à tout ramasser, au détriment d'autres tâches.

Par conséquent, Monsieur le Maire, ainsi que le Conseil Municipal, ont entériné la mise en place d'un tarif pour l'enlèvement des ordures ménagères sauvages.

Montant tarif pour l'enlèvement des ordures ménagères sauvages

Le montant du tarif est fixé à :

- 129 € de part fixe ;
- 12 € supplémentaire par heure et par agent mobilisé.

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



AGENDA DES MANIFESTATIONS



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

16 novembre 2024 – Tartiflette & soirée dansante

19h30 – salle des fêtes. Sur réservation jusqu'au 12 novembre au 06 63 77 89 72.

Fin novembre 2024 – Bons de commandes sapins de Noël

Mi décembre 2024 – Seconde série de bons de commandes sapins de Noël

9 mars 2025 – Défilé de Carnaval pour les familles

La date est susceptible de changer en fonction du temps.

Mai 2025 – Bons pour les plants de légumes et quelques fleurs

18 mai 2025 – Vide grenier

Allée Sauty Chalon.



COUNTRY DÉTENTE

9 novembre 2024 – Soirée dansante des années 80 à nos jours

À partir de 19h. Salle des fêtes. Entrée 10€.

12 avril 2025 – Lilly West

À 15h – Stage. Salle des fêtes.

À partir de 21h – Concert. Salle des fêtes.



Comité de Jumelage



En avril, les décorations des Fontaines ont été réalisées par nos bénévoles avec la participation des enfants des écoles, des membres des comités des fêtes et de certains conseillers municipaux.

Les ateliers ont repris leurs activités :

- Loisirs créatifs, les vendredis ;
- Atelier d'allemand, les mardis.

Nous avons participé au Forum des associations à Champsac le 14 septembre 2024. Le dimanche 27 octobre, nous avons été partenaires pour Octobre Rose. Nous sommes très heureux de pouvoir participer au Marché de Noël le 1^{er} décembre à Saint Laurent sur Gorre.

À noter que toutes nos équipes sont toujours des bénévoles très motivés.

Nous avons invités nos amis Allemands pour l'ascension 2025 car ce sera le 40^{ème} anniversaire du jumelage, nous espérons revoir nos amis très nombreux.

Éclairage du stade communal



Les travaux pour le changement des éclairages du stade communal sont en cours. L'entreprise Citelum est en charge de ces travaux dont le coût total est de 32 820 €.

Le SEHV ainsi que le Département ont accordé des subventions à hauteur, respectivement, de 12 307 € et 3 840 €. La ligue de football devrait accorder une subvention de 5 470 € courant 2025.



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À TRIER

- POTS ET BOCAUX EN VERRE
- BOUTEILLES EN VERRE

À TRIER

- BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON
- BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
- NOUVEAU**
- TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
- TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN MÉTAL
- EMBALLAGES EN MÉTAL

À JETER

- VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINES
- OBJETS EN PLASTIQUE

À TRIER

- CAHIERS, BLOC NOTES, IMPRESSIONS
- JOURNAUX, CATALOGUES, PROSPECTUS
- COURRIERS, ENVELOPPES, LIVRES

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
05 55 12 12 87 - www.syded87.org



À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri



SYDED
HAUTE VIENNE
tous **écocitoyens** !



ÉTAT CIVIL

Naissances : 3

Décès : 5

Mariage : 6

François, Sylvain **PITOUT** & Caron **THOMPSON**, le 15 Juin 2024

Alban **DUVIGNAU** & Marjorie, Thérèse **LABILLE**, le 29 Juin 2024

Alain **CHAUPRADE** & Sandrine, Marie-Odile **LAURENT**, le 06 Juillet 2024

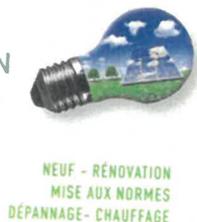
Fabien **FEYSSAT** & Laëtitia **BERLAND**, le 24 Août 2024

Dans un souci de respect du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), la Mairie de Cognac-la-Forêt propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

Des formulaires de consentement sont donc automatiquement proposés depuis mars 2024. Les noms des administrés ayant accepté cette diffusion seront visibles.

Un nombre exhaustif des actes d'état civil sera cependant toujours proposé dans le bulletin.

Merci de votre compréhension.



MAIRIE

- Le lundi-mardi-jeudi-vendredi 9h-12h/13h45-17h30
- Le mercredi 9h-12h
- 05 55 03 81 67
- mairiecognac1f@orange.fr

LA POSTE / LA MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au samedi 9h10 - 12h05
- Le lundi 14h25 - 17h20

ASSISTANTE SOCIALE

- Permanence sur rendez-vous à la mairie le 2^{ème} mardi du mois
- 05 55 09 80 73

DIVERS

- Cabinet médical 05 55 03 91 14
- Dentiste 05 55 03 81 70
- Infirmiers 05 55 02 53 49



Joaquim RAYMONDAUD
6, Rue du Slade
87310 COGNAC LA FORET
06.85.73.94.35

N.R.J. PEINTURE

Peinture intérieure / extérieure
Peinture façade
Pose de revêtement mural